



FIQ | SECTEUR PRIVÉ

MES PROTECTIONS D'ASSURANCE COLLECTIVE EN UN COUP D'ŒIL !

Régime d'assurance maladie **TROIS MODULES DE PROTECTIONS**

	Bronze	Argent	Or
Médicaments – Frais remboursés à 80 % Contribution annuelle maximale selon le seuil établi par la RAMQ	✓	✓	✓
Ambulance et assurance voyage – Frais remboursés à 100 %	✓	✓	✓
Traitements médicaux hors région – Frais remboursés à 80 %	✓	✓	✓
Remboursement pour les appareils et soins de santé		\$\$	\$\$\$
Remboursement pour les professionnels de la santé		\$\$	\$\$\$

Régime de soins dentaires **PARTICIPATION FACULTATIVE PAR ADHÉRENTE**

Soins de diagnostic et de prévention (un nettoyage par 9 mois)	100 %	Aucun maximum†
Soins de base	80 %	Remboursement maximal pour ces soins
Soins complémentaires (restauration majeure)	50 %	▪ 1 000 \$ par personne assurée par année pour l'ensemble des soins†
Orthodontie	50 %	Remboursement ▪ 1 000 \$ à vie par personne assurée de moins de 21 ans†

† Les frais admissibles pour chaque service rendu sont limités aux tarifs apparaissant dans la nomenclature publiée par l'Association des chirurgiens dentistes du Québec (ACDQ) en vigueur au moment où les frais sont engagés.

Régime d'assurance vie **NOUVELLES OPTIONS**

Assurance vie du conjoint ou de la conjointe et des enfants à charge	Assurance vie additionnelle de l'adhérente	Assurance vie additionnelle du conjoint ou de la conjointe
3 000 \$ d'assurance vie pour le conjoint ou la conjointe	Jusqu'à 100 000 \$ d'assurance vie additionnelle Possibilité de hausser ce montant jusqu'à 500 000 \$ (grille de tarification distincte)	Tranches de 25 000 \$ jusqu'à un maximum de 500 000 \$ (grille de tarification utilisée pour les montants en excédent de 100 000 \$ pour l'assurance vie additionnelle de l'adhérente)

VIVEZ L'EXPÉRIENCE LA CAPITALE

Pour connaître la tarification applicable,
veuillez consulter le document

Sommaire des protections.



La Capitale

Assurance et
services financiers